

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 95 (1944)  
**Heft:** 7

**Artikel:** L'if dans le Jura  
**Autor:** Aubert, S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784890>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'encre que, pour finir, le public en devenait lassé. Les derniers articles ont failli faire éclater une lutte politique, les plus belles encres vertes et noires s'étant affrontées ! Il faut rappeler aussi que la Ligue suisse pour la protection de la nature s'était occupée du cas.

Heureux pays qui, en ces temps de misère, réussit à se passionner pour le sort d'un végétal.

L'abatage n'a pas été sans peine. Le peuplier mesurait 32 mètres de hauteur et une circonférence de 3,50 mètres; il était entouré d'habitations. L'entreprise s'en est tirée à son honneur. Le coût de l'abatage, mis en soumission, s'est monté à 630 francs. Le bois a été acheminé dans les dépôts de la commune, en ce qui concerne le bois de feu, alors que le bois de service a été attribué à l'usine de Vernayaz.

Sitôt la place débarrassée, un nouveau sujet fut mis en terre le 15 avril, avec tout le cérémonial qui convenait.

Comme en 1845, il fut planté au bruit des chants et des cris de joie de toute la population rassemblée, mais sans les excès d'il y a un siècle, tout au moins jusqu'à notre départ.

Les cloches ont sonné, les écoles ont chanté, autorités et invités se sont fait entendre.

Puis, protecteurs et... destructeurs prennent le verre de la concorde.

— Tout est bien qui finit bien.

Puisse le nouveau peuplier, haut de 12 mètres, plein de vigueur, prospérer et devenir, par la suite, l'arbre planté l'année de la paix !

F. Grivaz.

---

## L'if dans le Jura

L'if (*Taxus baccata*), ce conifère dont les fruits ne sont pas des cônes, mais bien des baies ou plutôt des fausses-baies, ne fait pas partie des essences forestières productrices de bois d'œuvre ou de feu. Tout de même, puisqu'il peuple plus ou moins les forêts de cette région de notre pays, ne vaut-il pas la peine de s'en occuper, car à bien des points de vue, tous les arbres de la sylve offrent un intérêt évident et méritent notre attention.

Notre if, évidemment, tous les familiers de la forêt le connaissent et savent le distinguer du sapin (*Abies*), auquel il ressemble dans une certaine mesure. A distance déjà, on le reconnaît à son port un peu différent et de près, grâce à ses aiguilles d'un vert sombre, dépourvues de lignes blanches à la face inférieure, on voit à qui l'on a affaire. Et l'écorce : elle est en général lisse, faite de secteurs alternativement brun clair et brun rosé.

Dans le bon pays, l'if atteint souvent une taille élevée; pour s'en convaincre, il suffit de rendre visite aux ifs de Chillon, auxquels l'ouvrage « Les beaux arbres du canton de Vaud », consacre une

description détaillée. Les beaux ifs des parcs et jardins impressionnent gravement leurs admirateurs, surtout grâce à la couleur sombre du feuillage; aussi l'on s'explique que de cet arbre on ait fait le symbole du deuil et qu'on le plante dans les cimetières. En somme, on peut le considérer comme le cyprès des contrées cisalpines, car nul n'ignore que, dans le Midi, le cyprès est par excellence l'arbre des cimetières.

Plus l'on s'élève en altitude, plus la taille de l'if se raccourcit et, d'une manière générale, devient buissonnante. Au-dessus de 1200 m., rares sont les individus arborescents. De même avec l'altitude, on constate sa dépendance absolue du couvert forestier, dont à l'exemple du houx, il ne s'éloigne pas.

Il s'agit donc d'un végétal inapte à supporter les variations de température du climat montagnard, telles qu'elles se produisent dans les espaces découverts. En voici un exemple typique. Dans mon jardin, j'avais planté un jeune if à proximité d'un grand pommier. L'individu a immédiatement prospéré, grandi et taillé en boule, mais en développant sa ramification d'une manière absolument excentrique, à savoir en dirigeant la plus grande partie de celle-ci sous la couronne du pommier voisin. En 1942, cet if a été coupé et l'on a pu se rendre compte de l'extraordinaire mais compréhensible excentricité de sa ramification. Chaque hiver, il était partiellement enseveli sous la neige; les aiguilles et les jeunes rameaux ainsi protégés échappaient au gel tandis que ce dernier détruisait tout ce qui émergeait de la neige. A la montagne, l'if peut donc être envisagé comme un végétal délicat, dont l'existence est étroitement liée à la forêt.

Il est intéressant de suivre l'if dans sa distribution sur le terrain. Au Jura, on le trouve toujours croissant sur le calcaire. En est-il de même ailleurs? Je l'ignore! L'exposition, la siccité ou l'humidité du sol exercent-elles quelque influence sur sa présence ici ou là? Il ne le semble pas, car, en ce qui concerne la Vallée de Joux et la région circumvoisine tout au moins, on observe l'if aussi bien sur des pentes exposées au nord qu'au sud. Ainsi, au Mont d'Orzeires, entre Vallorbe et le Pont, des ifs de belle taille existent contre une pente tournée au nord et, d'autre part, sur les escarpements très secs de la Roche des Arcs qui lui fait vis-à-vis. Il ne dédaigne pas non plus les éboulis, témoins les individus que l'on observe à la surface du champ de pierres situé au pied de la roche prénommée, ainsi qu'à la Roche Champion (à proximité de la frontière franco-suisse, dominant le village français de Chapelle des Bois).

L'if ne redoute pas non plus les arêtes rocheuses orientées au midi. Ainsi, si du sommet de Châtel, au-dessus de l'Isle, où jadis l'on avait tenté sans succès d'introduire des marmottes, l'on descend l'arête dominant la gorge de la Verrière et s'abaissant vers Montricher, on observe, à 1300 m. environ, de nombreux ifs prospères. Sur le versant sud de la Dent de Vaulion, le long d'une pente rapide, à 1200 m., il en existe également deux ou trois pieds de bonne taille.

A la Vallée de Joux proprement dite, l'if est rare. Sur le territoire de la commune du Chenit, on n'en connaît que deux ou trois pieds buissonnants, dont l'un croît à la Croix du Vuarne, au-dessus du Brassus. Il est probable que dans le Jura, aucun ne le dépasse en altitude, car il est situé à 1330 m., exposition nord-ouest. Mais le pauvre, il n'a point la majesté de ses congénères de Chillon ou d'ailleurs. C'est un buisson chétif, haut de 1,20 m., enraciné à la surface d'un lapiaz très crevassé, maigrement boisé. La tige est demi-sèche, mais de la base se détachent des branches vigoureuses qui tapissent les dalles moussues, enjambent les *laisines* (crevasses) et atteignent 2 m. de longueur. En développant sa ramification au ras du sol, l'individu nous démontre une fois de plus que le sol est plus chaud que l'air et comme les plantes alpines, il a l'instinct de bénéficier de cette circonstance et d'y conformer sa croissance.

Sur le territoire du Lieu, on en voit quelques-uns à son extrémité nord qui confine avec l'aire vallorbière de l'espèce. Deux ou trois ifs de bonne grandeur et fertiles existaient autrefois sur l'alpage du Bonhomme et qui m'avaient été signalés par le garde Meylan. Ils doivent avoir été coupés car, depuis quelques années, il m'a été impossible de les retrouver; leur emplacement m'en était pourtant bien connu.

Ainsi que nous l'avons dit, les fruits de l'if sont de petites baies rouges dont les oiseaux sont très friands et ce sont eux sans doute, dans le cours de leurs migrations, qui l'ont transporté des régions inférieures à la Vallée de Joux, les graines passant à travers le tube digestif sans subir d'altération.

Nul n'ignore que le feuillage de l'if est très toxique pour les chevaux; aussi on comprend que les pieds situés dans des endroits facilement accessibles à ces animaux soient abattus. Mais à l'intérieur de la sylve, dans les « mauvais lieux », il n'y a pas de raison qui oblige à les supprimer. Les ifs sont rares et par le fait de leur rareté, bien des choses n'acquièrent-elles pas une grande valeur, qui n'a rien de commun avec ce que l'on entend par la valeur marchande, mais qui n'en constitue pas moins un capital précieux revendiqué, quand il est un produit de la Nature, par tous ceux qui lui sont profondément attachés, en particulier à la forêt, une de ses créations les plus belles.

Et puis, l'if est un proche parent du *Gingko*, cet arbre aux feuilles en éventail, retrouvé à l'état fossile dans des couches géologiques très anciennes et que les Japonais cultivent depuis des temps immémoriaux. Rien qu'à ce titre, l'if mérite la considération et le droit à la conservation. Il est des gens qui, rencontrant un if à l'intérieur d'un peuplement, s'arrêtent et le regardent avec intérêt et affection. Me trompé-je en affirmant que les forestiers de tous grades sont de ceux-là?

Sam. Aubert.